



Les organisations syndicales **CFE-CGC Santé Social, Cfdt Santé Sociaux, CFTC Santé Sociaux, CGT FNPOS, Union Fédérale de l'Action Sociale CGT, Union Fédérale Santé Privée CGT, CGT PJJ, FO Action Sociale, FO Santé Privée, SUD Santé Sociaux** se sont réunis lundi 29 septembre 2025.

Notre constat n'a pas changé.

Un premier ministre en remplace un autre, mais la trajectoire budgétaire est encore et toujours la même et ce, malgré l'ultimatum de l'intersyndicale interprofessionnelle : **l'austérité budgétaire reste l'unique réponse des gouvernements.**

Ce sont toujours plus de 40 milliards d'euros d'économie supplémentaires pour les financements publics qui sont annoncés. Les baisses de financement dans les établissements et services se poursuivent et continuent ainsi de dégrader tout le secteur de la santé et de la cohésion sociale (sanitaire, social, médico-social, aide à domicile, insertion, ...).

**Toujours rien pour les salaires !
Toujours rien pour l'amélioration des droits et des conditions de travail !**

Nos revendications sont claires :

- ⇒ Des financements publics garantis, à la hauteur des besoins réels de la population ;
- ⇒ L'égalité d'accès aux droits, la garantie de la prise en charge et l'accueil inconditionnel de tous les publics ;
- ⇒ Des financements supplémentaires en urgence à la hauteur des besoins des travailleurs du secteur, permettant notamment :
 - L'augmentation immédiate et significative des salaires prenant en compte a minima la perte de pouvoir d'achat depuis 30 ans ainsi que le versement et le maintien du « Ségur » pour tous ;

APPEL À LA MOBILISATION !

- Le maintien des emplois, l'embauche et la formation de personnels qualifiés et diplômés ;
 - L'amélioration des conditions de travail ;
 - L'amélioration des droits existants et des garanties collectives ;
- ⇒ L'arrêt des fermetures d'établissements, de services, de jour comme de nuit, de lits, de places, etc... et plus largement le maintien de l'offre de soin et d'accompagnement ;
- ⇒ L'arrêt de la financiarisation et de la marchandisation du secteur, notamment par la tarification à l'acte dans le sanitaire ou la réforme SERAFIN-PH dans le secteur handicap ;
- ⇒ L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et l'abandon du projet de TVA sociale ;
- ⇒ Le respect du droit de grève, sans réquisition ;
- ⇒ Le retrait du projet BAYROU/LECORNU ;
- ⇒ La défense de la Sécurité Sociale de 1945 ;
- ⇒ Le retrait de la réforme des retraites MACRON/BORNE.

Fortes des mobilisations engagées dans l'unité avec les salariés, du million de salariés mobilisés le 18 septembre dernier, les organisations syndicales CFE-CGC Santé Social, Cfdt Santé Sociaux, CFTC Santé Sociaux, CGT FNPOS, Union Fédérale de l'Action Sociale CGT, Union Fédérale Santé Privée CGT, CGT PJJ, FO Action Sociale, FO Santé Privée, SUD Santé Sociaux invitent l'ensemble de leurs syndicats à organiser des assemblées générales avec les salariés pour définir et porter leurs revendications et construire la réussite d'une grève généralisée de nos secteurs à partir du 2 octobre et dans l'interprofessionnel.

Paris, le 29 septembre 2025